YERRES

Service Culturel
N° Tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/322

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé "Jean Marie BIGARD met le paquet" conclu avec la société Pascal Legros Productions.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDÉRANT que la Commune d'Yerres organise un spectacle intitulé "Jean Marie BIGARD met le paquet", le vendredi 27 avril 2001, à 21H00, au Centre Educatif et Culturel, 2, rue Marc Sangnier 91330 Yerres.

DECIDE

DE signer un contrat de cession avec la société Pascal Legros Productions, domiciliée 80, rue Taitbout, 75009 PARIS, représentée par Monsieur Pascal LEGROS, son gérant, pour un montant de 121.325 Francs TTC.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous-fonction 33, article 6042.

Fait à Yerres, le 16 novembre 2000

REÇU LE
28 NOV. 2000
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91330 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN